



COMMUNE de DAMMARIE-LES-LYS

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 16 novembre 2023
COMPTE-RENDU

Date de convocation
Le 10 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 16 novembre, le Conseil Municipal de la commune de Dammarie-lès-Lys, étant assemblé en session Ordinaire, s'est réuni, dans la salle du Conseil Municipal, au Château Soubiran, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gilles BATAIL, Maire.

La séance est ouverte à 19h08.
A l'ouverture de la séance étaient :

Présents :

Gilles BATAIL, Paulo PAIXAO, Dominique MARC, Françoise FOUQUET, Dominique THERAULAZ, Alain MIRZA, Sylvie PAGES, Patricia CHARRETIER, Alain SAUSSAC, Jeanina LE PAPE, José CARVALHO, Khaled LAOUITI, Vincent BENOIST, Nadine LANGLOIS, Sylvain JONNET, Victor GUERARD, Annie NIVERT, Soraya DENNI, Sébastien MASSON, Sosthène PALA MAWA, Laurence DELAPORTAS, Sarah MACHROUH, Catherine DOMENECH, Patricia HALUSKA, Hicham AICHI.

Absent excusés avec pouvoir :

Rodolphe CERCEAU ayant donné pouvoir à Françoise FOUQUET, Dina MARTINS ayant donné pouvoir à Dominique MARC, Ali KAMECHE ayant donné pouvoir à Paulo PAIXAO, Audrey STEMPELL ayant donné pouvoir à Patricia CHARRETIER, Jérémy POUTEAU ayant donné pouvoir à Dominique THERAULAZ, Raphaël SEGERER ayant donné pouvoir à Vincent BENOIST, Sylvie SINIVASSIN ayant donné pouvoir à Hicham AICHI, Jean-Michel GAUDIN ayant donné pouvoir à Nadine LANGLOIS.

Absents excusés sans pouvoir :

Natacha BOUVILLE, Christelle RIBOUILLARD.

Il a été procédé, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, Monsieur Sébastien MASSON ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qui ont été acceptées.

G. BATAIL

2023-092 - Désignation du secrétaire de séance pour le conseil municipal du 16 novembre 2023
Adopté à l'unanimité

G. BATAIL	2023-093 - Changement définitif du lieu de réunion du conseil municipal Adopté à l'unanimité								
G. BATAIL	2023-094 - Adoption du procès-verbal de la séance du 28 septembre 2023 Adopté à l'unanimité								
G. BATAIL	2023-095 - Information du conseil municipal des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L2122-22 du CGCT Prend acte								
A. NIVERT	2023-096 - Délégation de service public relative à la gestion de l'établissement d'accueil du jeune enfant Jacqueline BONJEAN : rapport annuel 2022 du délégataire Prend acte Commentaires : Monsieur Rodolphe CERCEAU entre en séance à 19h30.								
S. JONNET	2023-097 - Délégation de Service Public relative à la production et la distribution de chaleur par géothermie et d'exploitation du réseau de chaleur sur les secteurs de l'Abbaye du Lys et de la Plaine du Lys : rapport annuel 2022 du délégataire GEODALYS Prend acte								
S. JONNET	2023-098 - Délibération portant prise acte du rapport annuel 2022 des élus mandataires du SDESM pour la SEM BI-Métha 77 Prend acte								
A. SAUSSAC	2023-099 - Création d'une brigade cynophile Adopté à l'unanimité								
A. SAUSSAC	2023-100 - Complément d'attribution de subvention au Football Club de Dammarie-Lès-lys au titre de l'année 2023 Adopté à la majorité <table> <tr> <td>Pour</td> <td>26</td> </tr> <tr> <td>Contre</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Abstention</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>Ne participe pas au vote</td> <td>0</td> </tr> </table>	Pour	26	Contre	1	Abstention	6	Ne participe pas au vote	0
Pour	26								
Contre	1								
Abstention	6								
Ne participe pas au vote	0								

	2023-101 - Complément d'attribution de subvention à l'Académie Musicale de Dammarie-Lès-Lys (AMDL) au titre de l'année 2023
	Adopté à la majorité
A. SAUSSAC	Pour 25
	Contre 1
	Abstention 6
	Ne participe pas au vote 1
	Commentaires : Monsieur Dominique MARC ne prend pas part au vote.
	2023-102 - Complément d'attribution de subvention au Club Sport de Glace de Dammarie-Lès-Lys au titre de l'année 2023
	Adopté à la majorité
S. MASSON	Pour 26
	Contre 1
	Abstention 6
	Ne participe pas au vote 0
	2023-103 - Concession de services pour la mise à disposition, l'installation et l'exploitation de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires
S. JONNET	Adopté à l'unanimité
	2023-104 - Décision modificative n° 3 Ville
	Adopté à la majorité
	Pour 24
	Contre 1
A. SAUSSAC	Abstention 6
	Ne participe pas au vote 0
	Commentaires : Monsieur Hicham Aichi quitte la séance à 21h30
	2023-105 - Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024
A. SAUSSAC	Adopté à l'unanimité
	2023-106 - Fixation du mode de gestion des amortissements des immobilisations en lien avec le passage à l'instruction comptable M57
A. SAUSSAC	Adopté à l'unanimité
	2023-107 - Révision des crédits de paiement de l'Autorisation de Programme (AP) et de Crédits de paiement (CP) - Projet Coeur de Ville Phase 3
A. SAUSSAC	Adopté à l'unanimité

2023-108 - Cession à KAUFMAN & BROAD HOMES d'un foncier de 7418 m² cadastré section AT n°514, 562 (partie) et 560 situé avenue Marcelin Berthelot site de l'ancienne Clinique de l'Ermitage

G. BATAIL

Adopté à la majorité

Pour 24

Contre 7

Abstention 0

Ne participe pas au vote 0

La séance est levée à 22h57.

Fait à Dammarie-lès-Lys,

le 21 novembre 2023

Le Maire Conseiller Régional

Gilles BATAIL

